

2^e Appel à projets Sorb’Rising « Recherches transdisciplinaires »

Présentation de Sorb’Rising

Sélectionné lors de l’appel 2021 « ExcellencES sous toutes ses formes », géré par l’Agence Nationale de la Recherche au titre du Plan France 2030 (ANR-21-EXES-0015), le programme Sorb’Rising a pour ambition de renforcer l’identité de l’Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en tant qu’université de rang mondial en sciences humaines et sociales, engagée et ouverte sur la société.

Construit sur une durée de 8 ans (2022-2030), il s’articule autour de trois défis :

- ❖ former les étudiants aux enjeux du XXI^e siècle, en particulier les transformations politiques, sociales, environnementales et numériques en cours ;
- ❖ développer une recherche transdisciplinaire et mieux diffuser les résultats des recherches en SHS en dehors du monde universitaire ;
- ❖ accompagner les personnels de l’université dans ces transformations.

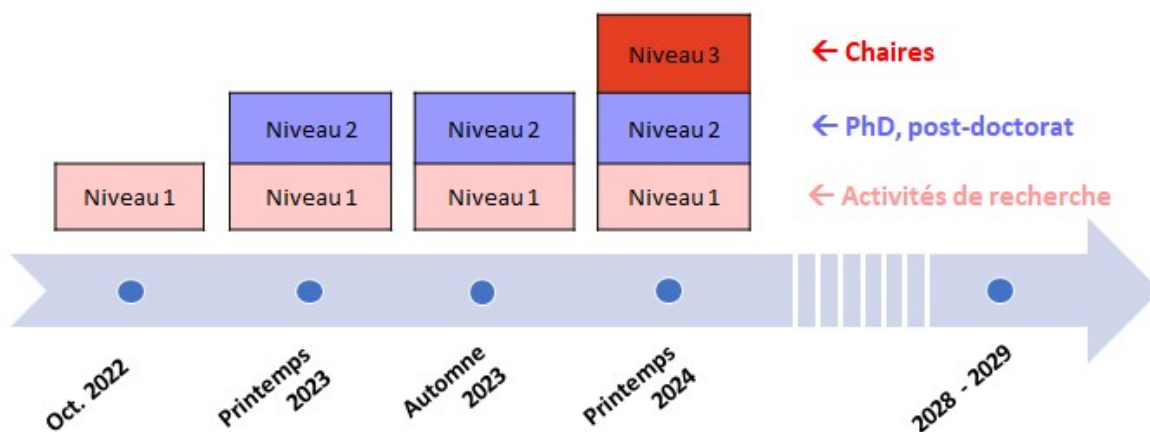
Ce programme transformant pour l’établissement offre donc une place de choix à la recherche, sans fléchage thématique¹, avec pour objectif de promouvoir les travaux transdisciplinaires² répondant aux grands enjeux sociétaux que nous connaissons (politiques, écologiques, socio-économiques, démographiques, technologiques, etc.)³. Ce soutien à la recherche s’appuie sur des appels à projets visant à renforcer des initiatives déjà existantes, ou à en faire émerger de nouvelles, à travers deux niveaux de financement proposés :

- ❖ **Un NIVEAU 1**, préférentiellement à destination de projets émergents ou en phase de consolidation, pour encourager le développement de partenariats transdisciplinaires de recherche au sein de l’établissement, avec de préférence une dimension internationale des projets soutenus ;
- ❖ **Un NIVEAU 2**, uniquement à destination de projets déjà avancés et construits autour de partenariats transdisciplinaires bien structurés et implantés, permettant d’accéder, en plus des financements d’activités de recherche, à des financements RH. Ces financements peuvent être dédiés au recrutement de doctorats, de postdoctorats, ou éventuellement de personnels contractuels dédiés à la réalisation des travaux du projet (IR, IE, techniciens, etc.).

¹ Nous invitons toutefois les porteurs de projet à consulter les champs thématiques proposés par [Una Europa](#) et les Clusters [d’Horizon Europe](#), afin le cas échéant de se projeter dans une recherche de financement ultérieure auprès de ces instances.

² Pour une première approche des notions de pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité, on peut se référer à la présentation des [initiatives transdisciplinaires de Paris 1](#).

³ <https://anr.fr/fileadmin/aap/2016/ANR-Plan-Action-2016-details-defis.pdf>
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/strategie-nationale-de-recherche-snr-49625>



Les candidats à cet appel pourront choisir, en fonction de l'état d'avancement de leur projet, de soumettre leur dossier pour un financement de Niveau 1 ou de Niveau 2. Les spécificités de ces deux niveaux de financement (actions financées, conditions d'éligibilité, etc.) sont détaillées dans les rubriques suivantes du présent document.

Nous attirons l'attention des porteurs de projets sur le fait que les financements Sorb'Rising ont vocation à être un tremplin pour accéder à des financements externes, en vue du déploiement des projets à plus grande échelle. La Direction des Projets et de la Prospective (D2P) se tient à la disposition des porteurs de projets pour les aider à appréhender cette phase de mise à l'échelle et les accompagner dans l'élaboration de ces demandes de financement hors Paris 1.

Objectifs de l'appel

Ce deuxième appel à projets Sorb'Rising invite les enseignants-chercheurs et chercheurs sous tutelle des ONR de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à proposer des projets transdisciplinaires de recherche, exploratoires ou avancés, autour de la thématique de leur choix, dans l'objectif de :

- ❖ apporter des éléments de réponse novateurs aux défis que soulèvent les grands enjeux sociétaux, à travers une approche transdisciplinaire du sujet traité ;
- ❖ renforcer des partenariats existants, ou en construire de nouveaux, rassemblant des enseignants-chercheurs **provenant de champs disciplinaires variés, au sein de l'institution et, secondairement**, en dehors de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Priorités

Seront considérés comme prioritaires :

- ❖ Pour le niveau 1 exclusivement :
 - ✓ Les nouveaux projets transdisciplinaires ne bénéficiant pas jusqu'ici de financement
- ❖ Pour les niveaux 1 et 2 de financement :
 - ✓ Les projets qui justifient d'un fort impact sociétal
 - ✓ Les projets qui justifient d'une portée européenne ou internationale (inscription dans les objectifs de développement durable de l'ONU, publications en anglais, etc.)
 - ✓ Les projets ne bénéficiant pas ou de peu de financements d'Una Europa

Éligibilité

Le porteur du projet devra être un chercheur des ONR tutelles des UMR ou un enseignant-chercheur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le programme Sorb'Rising souhaitant promouvoir la transdisciplinarité prioritairement au sein de l'établissement, la dimension transdisciplinaire des projets proposés ne pourra pas reposer exclusivement sur l'existence de partenariats avec des chercheurs en dehors de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Les projets soumis devront donc rassembler des chercheurs ou enseignants-chercheurs de l'établissement, spécialistes d'au moins deux disciplines différentes, pouvant être rattachés au même laboratoire ou à des laboratoires différents.

Dans le cas des financements de niveau 2, les projets devront, pour être éligibles, répondre aux critères suivants : i) s'inscrire dans la continuité d'un sujet transdisciplinaire de recherche déjà développé (et non émergent ou exploratoire), ii) s'appuyer sur une équipe transdisciplinaire déjà structurée, iii) inclure au sein de l'équipe (porteur et partenaires) au moins un membre européen ou international qui soit concrètement impliqué dans la mise en œuvre du projet de recherche et IV) indiquer une perspective de déploiement de la recherche à l'issue du financement Sorb'Rising *via* la recherche de financements autres que Sorb'Rising, européens notamment

À noter que les projets candidats au niveau 2 de financement pourront avoir bénéficié d'un premier financement de niveau 1 lors d'un appel précédent, mais cela ne constitue en aucun cas une condition requise pour l'accès aux financements de niveau 2.

Contacts

Pour toute question d'ordre administratif, veuillez contacter Stéphanie CHAUVET, coordinatrice du programme Sorb'Rising, ou Laura Nattiez, chargée de l'axe Recherche de Sorb'Rising :

stephanie.chauvet@univ-paris1.fr et laura.nattiez@univ-paris1.fr

Pour toute question d'ordre scientifique, veuillez contacter Cécile Faliès ou Violaine Sebillotte, vice-présidentes Recherche de l'Université :

cecile.falies@univ-paris1.fr et violaine.sebillotte@univ-paris1.fr

Calendrier prévisionnel de l'appel

| 03/04/2023 | 23/05/2023 à 13h | 15/09/2023 | 29/09/2023 |
|--------------------------------|---|--------------------------------------|----------------------|
| Diffusion de l'appel à projets | Date limite de réception des projets (dépôt du dossier et visa du DU) | Fin de l'évaluation des candidatures | Annonce des lauréats |

Spécificités des financements de NIVEAU 1

Actions financées

Le niveau 1 finance des activités de recherche pouvant consister par exemple en :

- ❖ activités en lien avec la production scientifique (terrains, collecte, traitement et analyse de données, etc.) ;
- ❖ mobilités entrantes ou sortantes, si le projet s'inscrit dans un cadre européen ou international ;
- ❖ participation ou organisation d'événements scientifiques autour de la thématique traitée, regroupant des chercheurs provenant de différents champs disciplinaires (colloques, écoles d'été, séminaires, ateliers, etc.) ;
- ❖ participation ou organisation d'événements scientifiques largement ouverts au grand public traitant de la réponse des SHS aux grands enjeux sociétaux (conférences, expositions, discours liminaires, etc.).

Le niveau 1 pourra également financer, de manière complémentaire, des actions de diffusion et de valorisation *via* le canal Sorbonne TV, au travers de :

- ❖ la captation d'événements (1500 à 4000 € TTC pour une prestation couvrant la captation voire la postproduction de la vidéo de l'événement)
- ❖ la production de courtes vidéos : présentation de travaux ou projets de recherche, « book trailer », témoignages, interview, mini-reportages, etc. (1000 à 2000 € TTC pour la réalisation d'une vidéo de 3 à 15 minutes)

Budget, coûts éligibles et durée du financement

La subvention accordée ne pourra pas excéder 10 000 € par projet lauréat. Par ailleurs, il est à noter que le budget pourra être revu à la baisse selon le nombre de projets sélectionnés et le budget disponible.

Seront considérées comme des dépenses éligibles pour **le niveau 1** : les missions, le fonctionnement, les prestations, les gratifications de stage, les petits équipements d'un montant inférieur à 4 000 €, etc.

Le financement alloué sera géré par la Direction des Projets et de la Prospective, qui engagera les dépenses à la demande du porteur de projet, après vérification préalable de l'éligibilité de ces dépenses. Le financement sera disponible dès communication des lauréats de l'appel. Celui-ci devra être dépensé dans un délai idéalement de 6 mois et ne pouvant pas excéder 12 mois. Dans le cas où le financement ne serait pas utilisé dans son intégralité pendant cette période, le solde reviendra à Sorb'Rising.

En cas de co-financement, le budget alloué par Sorb'Rising devra être affecté à des activités spécifiques, qui ne sont pas déjà financées par ailleurs.

Date limite d'achèvement

Les activités financées devront être réalisées au plus tard dans les 12 mois après la notification de financement, soit au plus tard le 29 septembre 2024.

Les bénéficiaires devront remettre un rapport de projet (scientifique et budgétaire) dans un délai de 2 mois maximum après la fin de leurs activités, soit au plus tard le 29 novembre 2024.

Évaluation des candidatures

Les projets seront soumis à l'évaluation de deux experts, qui évalueront les candidatures au regard des critères suivants :

Qualité du projet et de l'équipe (40 points)

- ❖ Clarté du plan et des objectifs du projet
- ❖ Description des enjeux du défi sociétal abordé
- ❖ Approche novatrice du sujet, basée sur une approche transdisciplinaire originale
- ❖ Expertise et complémentarité des chercheurs impliqués
- ❖ Dimension transdisciplinaire, mesurée par le nombre de champs disciplinaires représentés au sein de l'établissement, par les chercheurs impliqués dans le projet

Impact du projet (40 points)

- ❖ Retombées attendues du projet en matière de réponse aux défis soulevés par les grands enjeux sociétaux
- ❖ Ampleur du réseau thématique créé, mesuré par le nombre d'équipes impliquées dans le projet, provenant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et hors de l'Université
- ❖ Contribution au rayonnement de l'Université et ouverture à l'international via des actions de diffusion / valorisation
- ❖ Vision stratégique sur le moyen ou long terme, notamment en termes de développement ultérieur de la thématique et de capacités à attirer des financements externes

Mise en œuvre du projet (20 points)

- ❖ Faisabilité du projet et déclinaison en un plan d'actions structuré et réaliste
- ❖ Cohérence du budget avec les activités planifiées

Spécificités des financements de NIVEAU 2

Actions financées

Le **niveau 2** finance à la fois toutes les actions éligibles au niveau 1 de financement⁴, mais également le **recrutement de personnels** spécifiquement dédiés à la réalisation des activités du projet.

Ces recrutements pourront concerner différents types de postes (cf. § « Coûts éligibles ») : doctorants, postdoctorants, ingénieurs, techniciens, etc. À noter qu'il sera demandé que les procédures de recrutement respectent des critères notamment d'ouverture et de transparence tels que développés ci-dessous (cf. § « Procédures de recrutement »).

Obligations liées au financement de Niveau 2

Outre les livrables spécifiques au projet soumis, liés à la nature des activités de recherche qui seront menées, il est attendu de la part des projets lauréats :

- ❖ Qu'ils prévoient, un volet de diffusion et valorisation de leurs travaux, idéalement sur la chaîne de Sorbonne-TV. Celui-ci pourra envisager la captation d'un événement scientifique ou la production d'une courte vidéo (3 à 15 minutes) présentant des résultats de recherche, une publication, un témoignage scientifique, une interview ou toute autre idée originale. Pour un accompagnement et une évaluation du budget nécessaire à cette valorisation par la vidéo, veuillez vous rapprocher du Service des Usages Numériques (sorbonne.tv@univ-paris1.fr).
- ❖ Qu'ils aient identifié des financements européens pouvant prendre le relais des financements Sorb'Rising. Se rapprocher si besoin de la D2P (d2p@univ-paris1.fr).

Budget, coûts éligibles et durée du financement

La subvention accordée ne pourra pas excéder 120 000 € par projet lauréat, répartis en 100 000 € maximum pour les dépenses de personnels, et 20 000 € maximum pour les dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, il est à noter que le budget pourra être revu à la baisse selon le nombre de projets sélectionnés et le budget disponible.

Seront considérées comme des dépenses éligibles pour le **niveau 2** :

- ❖ Toutes les dépenses éligibles en niveau 1 (les missions, le fonctionnement, les prestations, les gratifications de stage, les petits équipements, etc.), dans la limite de 20 000 €
- ❖ Le recrutement de personnels BIATSS en contrats à durée déterminée (ingénieurs ou techniciens)
- ❖ Le recrutement de doctorants pour trois années (une quatrième année de financement pourra être allouée en fin de projet, sur demande du porteur et après examen du dossier par le comité de coordination Sorb'Rising). Si les cotutelles sont encouragées, elles ne seront pas obligatoires.
- ❖ Le recrutement de postdoctorants d'un ou, de préférence, deux ans

⁴ Activités financées au niveau 1 : production scientifique, mobilités, participation ou organisation d'événements, diffusion et valorisation, etc.

Pour l'estimation du coût chargé de ces recrutements RH, se référer aux tableaux des coûts moyens sur la page Intranet dédiée au pilotage des ressources humaines : <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet2/drh/laide-au-pilotage-des-ressources-humaines> ou se rapprocher de la Direction des Projets et de la Prospective (d2p@univ-paris1.fr).

Le financement alloué sera disponible dès communication des lauréats de l'appel et sera géré par la Direction des Projets et de la Prospective, qui engagera les dépenses à la demande du responsable du projet, après vérification préalable de l'éligibilité de ces dépenses.

Compte tenu des procédures de recrutement qui devront être mises en place (cf. ci-dessous), et afin de permettre, si nécessaire, de caler la prise de fonction sur la rentrée universitaire 2024, le financement alloué sera disponible pendant une durée égale à celle du poste recruté + 1 an⁵ (date limite d'utilisation des fonds). Dans le cas où le financement ne serait pas utilisé intégralement dans cette période, le solde reviendra à Sorb'Rising.

En cas de co-financement, le budget alloué par Sorb'Rising devra être affecté à des activités spécifiques, qui ne sont pas déjà financées par ailleurs.

Date limite d'achèvement

Les activités financées devront être réalisées au plus tard avant la date limite d'utilisation des fonds, spécifiée au paragraphe précédent. Toutefois, les dossiers qui bénéficieront d'une 4^e année de financement de thèse auront également une prolongation d'un an pour dépenser le budget de fonctionnement prévu dans leur projet initial.

Les bénéficiaires devront remettre un rapport de projet (scientifique et budgétaire) dans un délai de 4 mois maximum après la fin de leurs activités.

Procédures de recrutement

Afin que les recrutements puissent être financés sur les fonds de Sorb'Rising, ceux-ci devront respecter le cadre d'exigence du label HRS4R de l'université Paris 1. En conséquence, ceux-ci devront être réalisés en respect des conditions indispensables aux principes de transparence, d'ouverture, d'équité et de reconnaissance au niveau international. C'est pourquoi il sera demandé, pour chacun de ces postes :

- ❖ Que les profils soient rédigés en français **et** en anglais
- ❖ Que ces profils soient diffusés très largement, et impérativement sur Euraxess⁶
- ❖ Qu'aucune discrimination raciale, de genre, d'orientation sexuelle, etc., ne soit exercée
- ❖ Que la personne recrutée soit sélectionnée par un jury compétent et ne présentant aucun lien d'intérêt avec les candidats

⁵ A titre d'illustration, pour un projet avec demande de financement de thèse (sur 3 ans), le budget alloué sera utilisable à compter de la notification du financement (prévue en septembre 2023) jusqu'en septembre 2027. Pour un projet avec demande de financement d'un post-doctorat de 2 ans, le budget sera utilisable jusqu'en septembre 2026. Etc.

⁶ La Direction des Projets et de la Prospective se tient à la disposition des porteurs de projet pour les aider dans cette diffusion.

- ❖ Que ce jury soit composé d'un représentant de chaque laboratoire concerné et de deux extérieurs à Paris 1, dont au moins un européen⁷
- ❖ Que la sélection des candidats à auditionner, puis du candidat à recruter, soit faite sur la base de critères d'évaluation préalablement définis
- ❖ Qu'une attention équivalente soit apportée aux candidatures originaires de Paris 1 ou provenant d'une institution extérieure
- ❖ Que l'ancienneté de la personne recrutée soit prise en compte dans le calcul du salaire qui lui sera versé

Spécificités pour les recrutements de doctorants :

- ❖ Les candidats doctorants pourront avoir effectué leur Master à Paris 1, sans que cela soit un facteur de sélection, ni de discrimination. Si les cotutelles sont encouragées, elles ne seront pas obligatoires.

Spécificités pour les recrutements de postdoctorants :

- ❖ Les candidats devront nécessairement avoir effectué leur thèse dans un autre laboratoire que celui du porteur de projet et, idéalement, ailleurs qu'à l'Université Paris 1

Évaluation des candidatures

Les projets seront soumis à l'évaluation de deux experts, qui évalueront les candidatures au regard des critères suivants :

Qualité du projet et de l'équipe (30 points)

- ❖ Clarté du plan et des objectifs du projet
- ❖ Analyse de l'état de l'art (revue de littérature)
- ❖ Approche transdisciplinaire originale
- ❖ Description des enjeux du défi sociétal abordé
- ❖ Expertise et complémentarité des chercheurs impliqués
- ❖ Dimension transdisciplinaire, mesurée par le nombre de champs disciplinaires représentés au sein de l'établissement, par les chercheurs impliqués dans le projet
- ❖ Degré de structuration de l'équipe (porteur et partenaires) et état d'avancement du projet

Impact du projet (30 points)

- ❖ Retombées attendues du projet en matière de réponse aux défis soulevés par les grands enjeux sociétaux
- ❖ Impact en termes de valorisation des résultats de la recherche et/ou de partenariats avec le milieu socio-économique
- ❖ Ampleur du réseau thématique créé, mesuré par le nombre d'équipes impliquées dans le projet, provenant de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et hors de l'Université

⁷ Cette proposition de jury sera examinée lors du processus d'évaluation des candidatures reçues à cet appel. En cas de sélection pour financement par Sorb'Rising, des recommandations pourront être faites sur la composition de ces jurys de recrutement.

- ❖ Contribution au rayonnement de l'Université et ouverture à l'international via des actions de diffusion / valorisation
- ❖ Vision stratégique sur le moyen ou long terme, notamment en termes de développement ultérieur de la thématique et de capacités à attirer des financements externes

Qualité des procédures de recrutement (20 points)

- ❖ Ouverture du recrutement à l'Europe/ l'international
- ❖ Clarté des missions du poste
- ❖ Articulation du poste avec les ambitions et les objectifs du projet
- ❖ Apports attendus du recrutement au sein de l'équipe (porteur et partenaires)

Mise en œuvre du projet (20 points)

- ❖ Faisabilité du projet et déclinaison en un plan d'actions structuré et réaliste
- ❖ Répartition équilibrée et claire des tâches entre les participants
- ❖ Organisation et management du projet
- ❖ Cohérence du budget avec les activités planifiées